

## CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'ONCFS Séance du 29 juin 2011

### Questions diverses.

- ✓ **Contribution de l'ONCFS** au colloque organisé au Sénat par le St Hubert Club de France,
- ✓ **créances irrécouvrables**, évolution de la commission technique et nouvelles modalités de validation des conventions de recherche,
- ✓ **convention de recherche** avec « vétagro sup »,
- ✓ **délégation au DG pour la fixation** des prix de cession de biens mobiliers,
- ✓ **convention avec les restaurants administratifs**,\*
- ✓ **information sur le dossier de la vedette** « Philibert Commerson »,
- ✓ **secours en cas de décès**
- ✓ **engagement de l'ONCFS** au service de la nouvelle stratégie nationale pour la biodiversité.

**Nombreux et importants points à l'ordre du jour de ce CA.** Comme d'habitude il me sera impossible de développer dans ce CR l'ensemble des débats. Pour des questions concernant un point précis, n'hésitez pas à me téléphoner ou à m'envoyer un courriel.

- ✓ **Politique immobilière** de l'ONCFS.
- ✓ **DM2 du budget 2011.**
- ✓ **Rapport sur les activités** de l'ONCFS en 2010.
- ✓ **Avancement du projet de Contrat d'Objectifs** 2012.2014.
- ✓ **Partenariat avec la Gendarmerie Nationale** et activités de l'OCLAESP (office central de lutte contre les atteintes à l'Environnement et à la santé publique).

Comme souvent divers points se croisent (ou se télescopent !!). Je rappelle au CA que dans le document concernant **la politique immobilière de l'ONCFS** il est demandé (je cite) « *de faire perdurer un maillage des implantations de notre établissement sur l'ensemble du territoire en privilégiant les sites au plus près du terrain pour garantir l'efficacité des agents au quotidien* ». Cette demande étant confirmée par les tutelles et le DG, je demande aux personnels d'être fermes dans les futures négociations avec les DIR quant aux coupes sombres que certains s'approprient à demander sur ce point.



En ce qui concerne **le rapport sur les activités de l'ONCFS en 2010**, tous les Directeurs de l'Etablissement font leur présentation en mentionnant, chacun à leur façon, la qualité du travail des agents placés sous leur responsabilité et les résultats obtenus malgré les contraintes nouvelles.

Reconnaissance générale quant au travail réalisé, y compris des tutelles. J'en profite pour rappeler au commissaire du Gouvernement que si l'Etablissement tient ses engagements, qu'en est-il des siens concernant les avancées statutaires promises en particulier concernant le statut des contractuels. Il nous informe que la réunion interministérielle de la veille n'a abouti à aucune décision définitive. Une autre réunion est déjà prévue à la fin de l'été. Je rappelle alors fermement notre attachement à voir aboutir positivement ce dossier. Tout autre aboutissement serait vécu par nous comme une trahison avec tout ce qui en découle.

### **Présentation de l'état d'avancement du projet de contrat d'objectifs 2012.2014.**

Malgré une brillante présentation par le conseiller technique du DG, M. GAMON, force est de constater que l'euphorie n'est pas au rendez-vous, y compris du côté du DG. Celui-ci rappelle au CA et aux tutelles que l'heure des choix est arrivée et qu'avec les nouvelles contraintes imposées, les objectifs devront être revus à la baisse.

J'interviens alors pour rappeler qu'au travers des nouvelles restrictions gouvernementales concernant tant les effectifs que le budget de fonctionnement, nous estimons que ce contrat fixe non des objectifs mais bien des limites. C'est préparer notre établissement à une cure à la mode grecque. C'est aussi, comme nous l'avions prévu depuis un certain temps, un démantèlement programmé qui conduira l'ONCFS à ne plus pouvoir remplir ses missions. Faute de pouvoir délocaliser notre établissement et ses personnels comme on le fait d'une entreprise on les

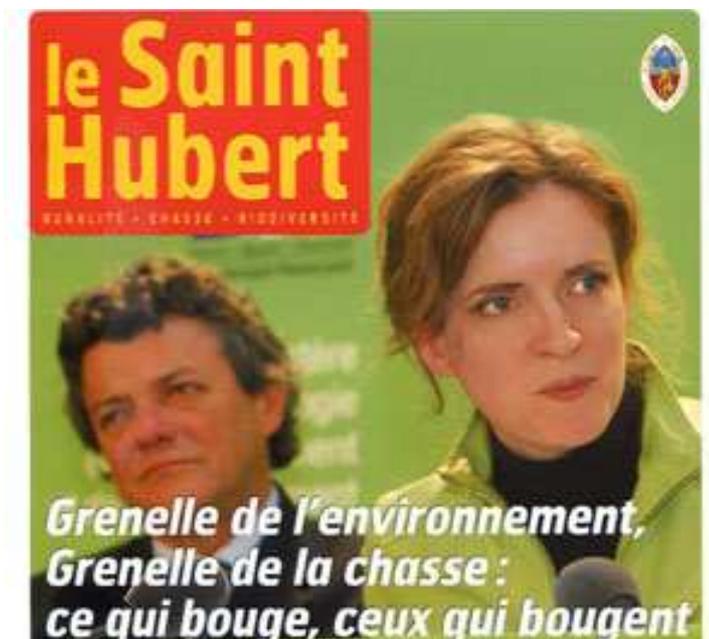
prépare, avec ces nouvelles contraintes, à ne plus devenir que l'ombre d'eux même.

**Dans ces conditions je signale que le SNE-FSU ne participera à aucune réunion sur ce dossier, les dés étant pipés et les décisions prises à l'avance à Bercy et Matignon et non dans une quelconque réunion dite de « concertation ».**

Malgré ses dénégations, ses cris d'orfraies et surtout sa langue de bois, le commissaire du Gouvernement n'a-t-il pas réussi à convaincre grand monde dans l'assemblée présente et surtout pas moi.

Décidément, être spécialiste de la quadrature du cercle, cela ne s'improvise pas !!!

**Enfin, il m'est impossible de terminer ce CR sans citer deux incidents qui semblent indiquer la volonté du monde de la chasse de reprendre complètement en mains les rênes de l'ONCFS**



Lors des travaux de la commission des finances du 15 juin dernier, nous avons eu à traiter un dossier concernant une éventuelle contribution financière de l'ONCFS au **colloque organisé au sénat par le ST Hubert club de France**. Sans juger du bien fondé de cette manifestation, j'avais simplement fait remarquer qu'il me paraissait choquant de demander à l'Etablissement, alors qu'il est confronté à des restrictions budgétaires importantes, une aide pour un colloque se déroulant dans les salons du Sénat, lieu pas particulièrement connu pour sa vétusté et ses manques de moyens. Un débat s'en était suivi et L'ENSEMBLE des membres de la commission des finances (y compris le Président du CA) avait admis le bien fondé de mes arguments.

Quelle ne fut pas notre surprise de voir donc ce dossier présenté au CA pour APPROBATION. Malgré mes protestations, le Président du CA, revenant sur sa position, très directif et cassant, fit mettre rapidement aux voix la délibération, approuvée bien sûr avec la majorité des responsables cynégétiques.

Cet incident fait suite à un autre, survenu lors des travaux de la commission technique le 15 juin dernier. Alors que la lettre de mission du DG ainsi que le Contrat d'Objectifs contiennent des instructions demandant à l'Etablissement de diversifier ses partenariats, **M. SABAROT considère, en ce qui concerne les conventions LPO/ONCFS** « *qu'il convient de suspendre l'instruction de ces projets de partenariat et demande que le Ministère chargé de l'Ecologie organise au plus haut niveau une rencontre entre LPO, FNC et ONCFS* ».

**Objet du ressentiment.** Monsieur le Président du CA estime « *que le comportement du partenaire compromet la sérénité de cette collaboration* ». Qu'il ne nous appartienne pas de juger du bien fondé, ou non, de cette petite phrase est une chose. Que notre établissement devienne le champ de bataille choisi par la FNC pour régler ses comptes avec une



association de protection de l'Environnement en est une autre. Nous ne pouvons, dans de telles conditions, qu'exiger de la tutelle de faire respecter l'indépendance de l'ONCFS et le rappeler à qui de droit.

A la sortie du CA, un Président de FDC s'est senti obligé, gentiment, de venir me dire que « je parlais trop », me faisant comprendre à demi-mot que je n'étais peut-être pas assez conciliant. En vertu de ce qui précède,

**CROYEZ-VOUS QUE NOUS PUISSONS ETERNELLEMENT ETRE CONCILIANTS ??**

**Votre représentant SNE-FSU au CA de l'ONCFS.**

*Jannick DOIGNON*

